



Open call pour des résidences d'artistes

SCÈNE : Sentiers créatifs européens entre nature et art

Êtes-vous un·e artiste résidant·e en Italie ou en France? Souhaitez-vous développer votre recherche dans un contexte alpin, en contact étroit avec la communauté locale et la biodiversité du territoire?

Le présent appel à candidatures vise à sélectionner deux artistes (un·e Italien·ne et un·e Français·e) pour une résidence artistique transfrontalière axée sur la co-conception et la création d'œuvres d'art écologiques et intégrées au paysage.

1. Objectifs de l'appel à candidatures et thème de la résidence

Le projet SCENA est financé dans le cadre du programme transfrontalier Interreg VI-A France-Italie (ALCOTRA) 2021-2027 (appel à candidatures « Microprojets »).

Conformément aux objectifs de l'objectif spécifique 3-1-3, cette initiative vise à soutenir la résilience de la population locale et à promouvoir une Europe plus sociale et inclusive, en renforçant de manière synergique le rôle de la culture et du tourisme lent dans le développement économique, l'inclusion et l'innovation sociale (objectif 4.6).

À travers la protection de la biodiversité alpine et la création contemporaine, le projet entend renforcer et diversifier l'offre touristique en haute montagne au sein de deux structures jumelles : le refuge « Alpe Bonze » à Donnas (Italie) et le gîte « Les Granges » à Ongles (France).

Cette première édition se déroulera le gîte français « Les Granges » à Ongles, au pied du mont Lure.

Le concept clé : la contamination. Les artistes se laisseront guider par le contexte paysager, social et culturel unique du territoire, transformant cette expérience en œuvres d'art capables de contaminer, d'enrichir et de sensibiliser le public qui visitera le refuge.



2. Conditions de participation

L'appel à candidatures est ouvert à toutes les artistes majeures résidant en Italie ou en France, sans distinction de genre, d'origine ou de parcours. Conformément aux priorités d'inclusion sociale du programme ALCOTRA, la sélection respecte rigoureusement les principes d'égalité et de non-discrimination.

3. Calendrier et durée

La résidence prévoit un engagement total de 9 jours répartis en deux phases :

- Résidence (7 jours) : du 28 septembre au 4 octobre 2026.
- Festival de clôture (2 jours) : du 12 au 13 octobre 2026.

Remarque: les 3 premiers jours de la résidence seront consacrés à des ateliers parallèles animés par d'autres experts. Les artistes disposeront de 3 jours supplémentaires pour finaliser la conception visuelle et l'installation de leurs œuvres. En fonction des disponibilités du gîte, il sera possible de prolonger le séjour. Les artistes auront la possibilité de terminer leurs œuvres de manière autonome, jusqu'au 11 octobre.

4. Ce qu'offre la résidence

L'organisation prend en charge les frais de gestion et d'accueil en proposant :

- Espaces de travail : une salle de travail partagé, ainsi que l'accès aux espaces communs et aux espaces extérieurs du refuge (dans le respect des activités habituelles de l'établissement).
- Hébergement et restauration : pension complète gratuite (petit-déjeuner, déjeuner, dîner et nuitée) au gîte Les Granges » pendant les 7 jours de résidence et les 2 jours du festival (boissons et extras non compris).
- Charges : prise en charge intégrale des frais d'énergie et d'eau (dans le respect d'une consommation raisonnable et sans gaspillage).
- Soutien promotionnel : Réalisation de photos et de vidéos du processus créatif, qui seront partagées avec les artistes à des fins promotionnelles.
- Matériel : il sera possible de demander du matériel pour la réalisation de l'installation.
- Il est possible d'organiser un transfert gratuit de la ville de Forcalquier au refuge avec les moyens de transport de l'organisation.

5. Engagements des artistes sélectionnés

En participant à la résidence, vous vous engagez à :

1. Co-concevoir avec la communauté : Organiser un atelier participatif (co-conception) pour écouter les habitants locaux et mettre en place l'installation et le parcours sensoriel en collaboration avec des experts en botanique et en territoire.
2. Réaliser trois productions artistiques :
 - Une carte créative map (bilingue ITA/FRA).



- Un parcours sensoriel à proximité du refuge.
 - Une installation originale, conçue spécialement pour le site, le long du parcours.
3. 3. Adopter des pratiques écologiques : utiliser des matériaux naturels, de récupération ou facilement disponibles sur place, afin de réduire au minimum l'impact environnemental.
 4. Faire don des œuvres : l'installation et le parcours sensoriel seront offerts à titre permanent au refuge d'accueil. La carte créative sera mise à la disposition des offices de tourisme.
 5. Participer au Festival (12-13 octobre 2026) : présenter au public et aux visiteurs son processus créatif et dévoiler l'œuvre finale.
 6. Logistique personnelle : apporter son équipement personnel pour le refuge ainsi que le matériel technique spécifique à sa recherche (à convenir au préalable avec l'organisation).

6. Comment postuler

Envoyez votre candidature en remplissant le formulaire en ligne:

- Google form: <https://forms.gle/Jyz4kUVGm1Zb55hZ7>

7. Dates clés

- Clôture de l'appel à candidatures : 31 août 2026> reportée au 6 septembre
- Annonce des candidats sélectionnés : avant le 15 septembre 2026
- Début de la résidence : 28 septembre 2026

8. Sélection et critères d'évaluation

Les candidatures seront examinées par une commission composée de :

- [Association pour la promotion audiovisuelle de la Vallée d'Aoste \(APA Vda\)](#)
- [Maison des artistes](#)
- Directeur artistique du projet
- Association: [culture nomade production](#)
- Collaborateur de [Artemisia Museum](#)

Les candidats seront évalués selon les critères suivants :

- Qualité artistique et originalité du projet proposé
- Efficacité et motivation exprimées dans la lettre de candidature
- Adéquation du projet avec le thème de l'appel à candidatures (biodiversité, durabilité, co-conception avec les acteurs locaux) et faisabilité au sein des locaux du refuge.



La commission se réserve le droit de contacter les candidats pour un bref entretien de présentation en ligne.

Coordonnées

E-mail : exeateu@gmail.com | youssef.akhzouz@educagri.fr



INTERREG VI-A France-Italie (ALCOTRA) (2021 - 2027)

Appel à projets « Microprojets »

Axe prioritaire 3 - Priorité d'investissement 1 - Objectif spécifique 3 (3-1-3) :

IV. Soutenir la résilience de la population dans la zone ALCOTRA - Une Europe plus sociale et inclusive grâce à la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux

4.6 Renforcer le rôle de la culture et du tourisme dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale